La TOUR DE GARDE

et Messager de la Présence de Christ

„Sentinelle, où en est la nuit?"
Esaïe 21:11.

XXXIIIme Année No 23

Journal bimensuel 1er Décembre 1935

BERNE

SOMMAIRE

Vous êtes mes témoins, dit l'Eternel, que je suis Dieu.
Esaïe 43:12.

LA TOUR de GARDE

Journal bimensuel édité par la
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
117, Adams Street - Brooklyn (N. Y., U. S. A.)
J. F. Rutherford, président; W. E. van Amburgh, secrétaire

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et leur paix sera grande » (Esaïe 54: 13; D.).

Les Ecritures enseignent clairement

QUE JÉHOVAH, le seul vrai Dieu qui est d'éternité en éternité, fit le ciel, la terre, et donna la vie à toutes les créatures. Que le Logos, la première de ses œuvres, ayant été par lui rendu capable de créer toutes choses, est maintenant le Seigneur Jésus-Christ, couvert de gloire, et revêtu de tout pouvoir dans les cieux et sur la terre, et qu'à ce titre il est le principal exécuteur des desseins de Jéhovah.

QUE DIEU fit la terre pour être la demeure éternelle de l'homme qu'il créa parfait, mais que celui-ci fut condamné à mort pour avoir volontairement transgressé la loi divine, et qu'à cause de la désobéissance d'Adam, tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JÉSUS fut fait homme; qu'en cette qualité il mourut afin de payer la rançon du genre humain, que Dieu le ressuscita avec un corps divin immortel, et qu'après l'avoir exalté au-dessus de toute créature et de tout nom, il lui donna tout pouvoir et toute autorité.

QUE L'ORGANISATION DE JÉHOVAH appelée Sion, a pour principal chef Christ Jésus qui est le roi légitime du monde; que les fidèles disciples de Christ Jésus oints par Dieu, sont des enfants de Sion, et que comme membres de l'organisation de Jéhovah, ils sont ses témoins qui ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à la suprématie de son nom, et de proclamer ses desseins envers l'humanité, tels qu'ils sont exposés dans la Bible, portant ainsi les fruits du royaume pour la joie de ceux qui les écoutent.

QUE LE MONDE A PRIS FIN parce que Jéhovah a placé le Seigneur Jésus-Christ sur son trône. Et celui-ci après avoir chassé Satan du ciel, a commencé l'établissement du royaume de Dieu sur la terre.

QUE LA DÉLIVRANCE et les bénédictions après lesquelles les peuples soupirent depuis longtemps, ne leur seront dispensées que par le royaume de Dieu administré par Christ, lequel a commencé à régner. Que la prochaine grande œuvre libératrice du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan, et l'instauration du règne de la justice par toute la terre. Et que les hommes de bonne volonté qui obéiront aux justes lois du royaume, vivront éternellement heureux sur la terre.

Sa Mission

LE BUT de ce journal est de faire connaître aux hommes Jéhovah, le vrai Dieu, et ses desseins tels qu'ils sont révélés par la Bible. Il contient des études spécialement destinées à encourager et affermir la foi des témoins de Jéhovah. Il est rédigé de manière à ce que l'étude des Ecritures soit méthodique et progressive. Les éditeurs de ce périodique publient aussi d'autres écrits destinés à faciliter l'étude de la Bible. « La Tour de Garde » contient en outre des sujets propres à être radiodiffusés et à servir à l'enseignement du public par d'autres moyens.

« La Tour de Garde » s'en tenant strictement à ce que dit le Saint Livre, repousse toute tradition et toute adjonction humaine. Elle est tout à fait indépendante de toute secte, n'appartient à aucun parti, et ne relève d'aucune institution ou organisation de ce monde en général. Elle prend sans réserve fait et cause pour le Royaume de Dieu qui est administré par Christ, son Roi bien-aimé. Elle n'est pas dogmatique, mais invite, au contraire, ses lecteurs à examiner ses exposés à la lumière des Saintes Ecritures. Enfin, « La Tour de Garde » n'engage aucune controverse et évite les critiques personnelles.

Abonnements:

Suisse:	1 an	6 fr.—	Chèques postaux Berne III 3319.
	6 mois	3 fr.—	
France:	1 an	30 fr.—	Chèques postaux Paris 1310-71.
	6 mois	15 fr.—	
Belgique:	1 an	30 fr.—	Chèques postaux Bruxelles 96976.
	6 mois	15 fr.—	

Autres pays: 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). (1) Payable au bureau de la Société du pays même, (2) payable par mandat-poste international à l'imprimerie à Berne ou (3) commandé au bureau de poste du lieu de résidence de l'abonné (abonnement-poste).

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de pauvreté, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de la « Tour de Garde », recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Adresses de livraison:
Suisse: .... 39, Allmendstrasse, BERNE
France: .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique: .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES
Luxembourg: .... 37, Côte d'Eich, LUXEMBOURG

Imprimé par la Tour de Garde, Berne (Suisse)
6301 Printed in Switzerland

Période de « témoignage de la fidélité »

Nous appelons *« témoignage de la fidélité »* l'action commune de neuf jours — *du 7 au 15 Décembre* — conformément à l'alliance de la fidélité, conclue pour le royaume, alliance dans laquelle sont admis les membres approuvés.

Pendant cette période on verra comment les oints, qui désirent rester fidèles jusque dans la mort, obéissent à l'ordre de Jéhovah, et font progresser le témoignage de Jésus-Christ. Tous les Jonadabs y participeront également et garderont ainsi leur intégrité devant l'Eternel.

Les expériences faites à l'occasion d'autres périodes de témoignage affirment combien il est sage et utile d'esquisser des plans à l'avance et de prendre ses dispositions, afin de savoir comment faire pour participer au témoignage, autant que possible. Les fidèles feront tous leurs efforts pour y arriver. Nous vous prions d'envoyer, sans tarder, au bureau de votre pays, les rapports de votre activité.

Texte annuel pour 1936

Le texte « Pour l'Eternel et pour Gédéon » (Juges 7: 18) est très approprié pour les annonciateurs de Jéhovah, et c'est pourquoi nous garderons le même texte pour l'année 1936.

Programmes des causeries par Radio

(Les heures indiquées sont celles de l'Europe occidentale)

RADIO NATAN-VITUS, Poste de l'Ile-de-France.
Longueur d'onde 222 m.
Mardi .... 19 h. 45 à 20 h. 15
Jeudi .... 19 h. 45 à 20 h. 15
Samedi .... 19 h. 45 à 20 h. 15
Dimanche .... 12 h. 00 à 12 h. 30

RADIO NIMES Longueur d'onde 201,1 m
Mardi .... 21 h. 00 à 21 h. 10

RADIO NORMANDIE
Mercredi .... 19 h. 50 à 20 h. 00

RADIO BÉZIERS Longueur d'onde 212,6 m
Jeudi .... 21 h. 00 à 21 h. 10

RADIO JUAN-LES-PINS (Côte d'Azur).
Longueur d'onde 240,2 m
Samedi .... 20 h. 00 à 20 h. 10

WALLONIA-BONNE ESPÉRANCE (Belgique).
Longueur d'onde 201,07 m
Mercredi .... 7 h. 00 à 7 h. 15

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST

XXXIIIme Année 1er Décembre 1935 No 23

Les captifs

« Pour ouvrir les yeux des aveugles, pour faire sortir de prison le captif, et de leur cachot ceux qui habitent dans les ténèbres » (Esaïe 42: 7).

JEHOVAH est l'auteur de toutes les prophéties des Ecritures saintes; or, on ne peut comprendre les prophéties que lorsqu'il plaît à Jéhovah de les révéler. L'apôtre Pierre expose comme suit la règle divine concernant les prédictions: « Sachant tout d'abord vous-mêmes qu'aucune prophétie de l'Ecriture ne peut être un objet d'interprétation particulière [autre version: que nulle prédiction de l'Ecriture n'autorise une interprétation personnelle], car ce n'est pas par une volonté d'homme qu'une prophétie a jamais été apportée, mais c'est poussés par le Saint-Esprit que des hommes ont parlé de la part de Dieu » (2 Pierre 1: 20, 21) Lorsque des gens, contrairement à cette règle, répandent une interprétation de la prophétie divine, ils tomberont certainement dans les « eaux profondes », au-delà desquelles ils ne pourront pas voir; et si d'autres ajoutent foi à ces interprétations privées, ils tomberont également dans la confusion. Nous ne disons pas cela pour critiquer des personnes qui ont essayé d'interpréter des prophéties, mais simplement pour nous rappeler que la règle de Dieu doit être prise en considération et observée, si nous voulons comprendre la signification véritable de sa sainte parole. Les Ecritures renferment de nombreuses déclarations prophétiques à propos des « captifs ». Les interprétations personnelles faites et répandues avant la venue du Seigneur Jésus dans sa gloire et dans sa puissance, pour juger, ont manqué leur but; ces interprétations privées, que d'autres personnes depuis lors ont suivies, ne les ont nullement éclairées mais, au contraire, les ont gardées dans les ténèbres. La « grande multitude », par exemple, a été considérée comme une foule engendrée de l'esprit qui s'est montrée considérablement désobéissante et infidèle à l'égard de Dieu et de son alliance; les « captifs » ont été assimilés à la même classe que la « grande foule ». Mais depuis peu, *La Tour de Garde* a apporté la preuve biblique que cette multitude ne se compose pas de créatures engendrées de l'esprit, et qu'il ne lui a pas été donnée l'espérance de trouver une demeure spirituelle et céleste. Les Ecritures démontrent-elles l'identité entre la « grande foule » et la classe des « captifs » ?

2 Un captif est un homme arrêté, écroué par un autre et par conséquent privé de sa liberté. Il est cependant en vie, car un mort ne saurait être appelé un captif. La prison ou la geôle ne peut pas se rapporter à la mort, car les morts ignorent tout, ont quitté l'existence et ne jouissent donc d'aucune liberté qu'ils pourraient mettre à profit. Lorsqu'une personne est aveuglée à l'égard de la vérité, et que cet aveuglement a été occasionné par une autre personne, la première est entravée par les chaînes de l'ignorance. Lorsqu'elle se trouve dans les ténèbres, elle ne sait quelle voie elle doit prendre, et ne peut agir librement; elle est donc captive. Satan est le prince des ténèbres; avec le concours de ses nombreux acolytes, qui lui prêtent main forte pour accomplir son œuvre infâme, il tient le genre humain dans les entraves de la captivité, et par conséquent dans les ténèbres (2 Cor. 4:4-6; Eph. 6:12; Col. 1:13; 1 Jean 5:19).

3 Jéhovah déclare par la bouche de son prophète: « Voici mon serviteur, que je soutiendrai, mon élu, en qui mon âme prend plaisir. J'ai mis mon esprit sur lui; il annoncera la justice aux nations » (Es. 42: 1). La prophétie se rapporte ici, en premier lieu, à Christ Jésus; lorsque ceux qui ont été trouvés fidèles, à l'égard de leur alliance, sont admis dans le temple royal, ils deviennent, eux aussi, une partie du 'serviteur élu'. Ils étaient précédemment plongés dans les ténèbres, et il était nécessaire de les transférer des ténèbres à la lumière et à la liberté en Christ Jésus. « Qui nous a délivrés de la puissance des ténèbres et nous a transportés dans le royaume du Fils de son amour» (Col. 1: 13).

4 La prophétie d'Esaïe précitée semble s'accomplir particulièrement au temps où le Seigneur Jésus vint dans le temple, dans sa gloire et dans sa puissance, pour juger. C'est pourquoi nous donnons l'explication suivante qui, prise isolément, peut paraître dogmatique: Les captifs mentionnés dans la prophétie comprennent trois classes, c'est-à-dire 1) le « reste » que le Seigneur trouve fidèle lors de sa venue dans le temple, et qui est préfiguré par Mardochée et Naomi; 2) ceux qui constituent la classe d'Esther et de Ruth, et 3) la classe terrestre des brebis ou la « grande multitude ». Cette déclaration n'est pas faite ici pour paraître dogmatique, mais pour que celui qui étudie la Bible puisse se souvenir de ces trois classes, lorsqu'il examine les différents textes bibliques, où il est parlé des captifs. Il semble bon, pour nous permettre d'acquérir une claire connaissance

de la prophétie concernant les captifs, que le sujet soit examiné dans *La Tour de Garde,* de façon approfondie. Nous nous efforcerons, par conséquent, avec la grâce du Seigneur, d'examiner les nombreux textes bibliques concernant les captifs; nous croyons que ces textes bibliques, comme nous le verrons, se rapportent nettement aux trois classes énumérées plus haut.

5 On peut constater que même ceux qui sont justes au regard de Dieu peuvent être enchaînés et privés de leur liberté. « Dieu est puissant, mais il ne rejette personne; il est puissant par la force de son intelligence [autre version: par sa sagesse] ... Il ne détourne pas les yeux de dessus les justes. ... Viennent-ils à tomber dans les chaînes, sont-ils pris dans les liens de l'adversité, il leur dénonce leurs œuvres, leurs transgressions, leur orgueil; il les avertit pour leur instruction, il les exhorte à se détourner de l'iniquité. S'ils écoutent et se soumettent, ils achèvent leurs jours dans le bonheur, leurs années dans la joie. S'ils n'écoutent pas, ils périssent par le glaive, ils expirent dans leur aveuglement [autre version: dans leur ignorance]. Les impies [les hypocrites] se livrent à la colère, ils ne crient pas à Dieu quand il les enchaîne; ils perdent la vie dans leur jeunesse, ils meurent comme les débauchés. Mais Dieu sauve le malheureux dans sa misère, et c'est par la souffrance qu'il l'avertit » (Job 36: 5–15).

6 Les faits bien connus montrent que le peuple allié à Dieu s'en est tenu dans le passé, par ignorance, à certains enseignements et coutumes, et que c'est pour cette raison qu'il fut très lié et ne pouvait pas déployer une pleine liberté d'action en vue de servir Dieu. Mais quand le Seigneur le rendit attentif au fait que son peuple était dans l'erreur et par conséquent inique, et quand il le châtia et que son peuple se détourna de son iniquité, il fut transféré à une clarté et une liberté plus grandes, en tant que disciples véritables de Christ Jésus. Il semble certain qu'Elihu parle ici d'une classe préfigurée par Job, c'est-à-dire du peuple allié à Dieu.

7 Ce peuple en raison de son alliance, est lié à Dieu; mais lorsque l'ennemi usa de violences à l'égard des fidèles, ils omirent de faire leur devoir, par crainte de l'ennemi, et c'est ainsi qu'ils tombèrent dans ses rets. C'est pourquoi aussi Dieu permit qu'ils fussent mis en captivité. Ils s'aperçurent alors qu'ils étaient entravés, et ils comprirent pourquoi ils avaient été liés et jetés en prison; ils songèrent que Jéhovah entendra les cris de ceux qui se dévouent entièrement à lui et attendent de lui la délivrance, et qu'il les sauvera. Le prophète a écrit, en harmonie avec ce qui précède: « Moi, je suis malheureux et souffrant: O Dieu, que ton secours me relève!... Les malheureux [les humbles] le voient et se réjouissent; vous qui cherchez Dieu, que votre cœur vive! Car l'Eternel écoute les pauvres, et il ne méprise point ses captifs » (Ps. 69: 30–34). Les captifs mentionnés ici sont évidemment le peuple allié à Dieu, notamment le « reste » qui se trouvait en captivité et fut rassemblé auprès de Dieu, quand le Seigneur vint dans le temple. Ce sont donc les propres enfants de Dieu qui sont montrés ici en captivité.

8 Ils sont pauvres en esprit et humbles, et désirent sincèrement connaître la volonté de Dieu, pour l'accomplir. Celui qui prononce le Psaume suivant semble manifestement parler pour ceux qui, bien que s'étant consacrés à Jéhovah, sont malgré tout captifs. « Retire-moi de la boue, et que je n'enfonce plus! Que je sois délivré de mes ennemis et du gouffre! Que les flots ne m'inondent plus, que l'abîme ne m'engloutisse pas, et que la fosse ne se ferme pas sur moi! Exauce-moi, Eternel! car ta bonté est immense. Dans tes grandes compassions, tourne vers moi les regards, et ne cache pas ta face à ton serviteur! Puisque je suis dans la détresse, hâte-toi de m'exaucer! Approche-toi de mon âme, délivre-là! Sauve-moi, à cause de mes ennemis! » (Ps. 69: 15–19).

9 Le dixième verset de ce Psaume est cité dans l'Evangile de Jean, chapitre 2, verset 17, et dans l'épître aux Romains, chapitre 15, verset 3, et il est appliqué à Jésus, comme étant celui qui prononce ces paroles. Le verset vingt-deux est cité dans l'Evangile de Matthieu, chapitre 27, verset 34, et dans l'Evangile de Jean, chapitre 19, verset 29, comme s'étant entièrement accompli en Jésus. Il en résulte que les fidèles de Jéhovah peuvent être temporairement retenus en captivité. L'apôtre Paul était en prison à Rome; il parlait de lui-même comme du « prisonnier de Christ » (Eph. 3:1; 6:20). Par la bouche de son prophète, Jéhovah parle de la même classe fidèle comme de ses captifs, c'est-à-dire de ceux qui sont tenus en captivité par d'autres gens (Es. 45:13).

10 Quand et dans quelles conditions le Seigneur 'ne méprise-t-il pas ses captifs'? Evidemment lorsque ceux qui lui sont dévoués souffrent, parce qu'ils sont tenus en captivité et ne jouissent plus de leur liberté au service de Jéhovah, comme ce fut le cas pendant la guerre mondiale. Mais en tant que fidèles enfants de Dieu ils implorèrent constamment l'Eternel. En 1918 Jéhovah commença à rebâtir Sion, en ressuscitant les fidèles qui étaient morts, en les conduisant dans le temple, et en y rassemblant également auprès de lui le fidèle « reste ». Les faits que le Très-Haut fit se produire, en accomplissement de sa prophétie, donnent la réponse à la question soulevée plus haut, et cette réponse se trouve dans les paroles suivantes: « Oui, l'Eternel rebâtira Sion. Il se montrera dans sa gloire. Il est attentif à la prière du misérable, il ne dédaigne pas sa prière » (Ps. 102: 17, 18).

11 Les faits montrent qu'en 1918 l'Eternel délivra les captifs de leur prison ou de leur état de captivité, quand Sion fut rebâtie. Les textes bibliques ci-après montrent que les fidèles disciples de Christ Jésus, qui ont été admis dans Sion et en sont devenus une partie, sont les captifs ou ceux qui ont été maintenus en prison. « Car Dieu sauvera Sion, et bâtira les villes de Juda; on [ceux qui étaient captifs, mais furent délivrés plus tard] s'y établira, et l'on en prendra possession; la postérité de ses serviteurs [le « reste » ou la postérité qui constitue le serviteur de Jéhovah] en fera son

héritage, et ceux qui aiment son nom y auront leur demeure» (Ps. 69: 36, 37).

[12] Une grande tribulation vint sur les fidèles disciples de Christ Jésus entre 1917 et 1919, au cours de la Grande Guerre. Les fidèles d'alors sont préfigurés par Jacob, et les paroles suivantes du psalmiste se rapportent à eux: «Car on a dévoré Jacob, et ravagé sa demeure» (Ps. 79: 7). Cette même classe de disciples de Christ fut préfigurée par Esaïe, quand il eut une vision du Roi dans le temple, confessa son iniquité et implora l'Eternel (Es. 6: 5, 6). Le «reste» de Jacob, la même classe, confesse également son iniquité. Ses membres avaient été appelés pour la cause du nom de Jéhovah, et quand ils se trouvèrent dans la contrainte ou en prison, ils s'écrièrent: «Ne te souviens plus de nos iniquités passées! Que tes compassions viennent en hâte au-devant de nous! Car nous sommes bien malheureux. Secours-nous, Dieu de notre salut, pour la gloire de ton nom! Délivre-nous, et pardonne nos péchés, à cause de ton nom!» (Ps. 79: 8, 9). Toutes les nations ne comblèrent-elles pas de railleries et de mépris le peuple fidèle de Dieu, pendant la guerre mondiale? C'est pourquoi les fidèles de Dieu priaient: «Pourquoi les nations diraient-elles: Où est leur Dieu? Qu'on sache, en notre présence [à Harmaguédon, lorsque Dieu vengera ses fidèles], parmi les nations, que tu venges le sang de tes serviteurs, le sang répandu!» (Ps. 79: 10).

[13] Le psalmiste cite ensuite les paroles suivantes des captifs: «Que les gémissements des captifs parviennent jusqu'à toi! Par ton bras puissant sauve ceux qui vont périr [hébreu: les enfants de la mort]!» (Ps. 79: 11). Ces fidèles disciples de Christ Jésus s'aperçurent au cours des années 1917 à 1919 que Satan et ses instruments ou complices essayaient de les tuer. Le texte précité ne signifie pas que *Jéhovah* les aurait voués à la mort, mais que c'est *l'ennemi* qui les avait destinés à la destruction. En raison de leur état entravé ou de leur captivité pendant cette période de la guerre mondiale, ils gémirent et prièrent, comme le montre le psalmiste: «Que les gémissements des captifs parviennent jusqu'à toi!» c'est-à-dire jusqu'à Jéhovah, pour qu'ils puissent être libérés de leurs entraves. Et comme l'ennemi avait décidé de les exterminer, ils sont désignés ici comme «ceux qui vont périr». Leur prière demandait qu'ils soient préservés et protégés, pour pouvoir chanter la gloire de Dieu et le servir. Ils étaient semblables à la vallée remplie d'ossements, que décrit le prophète Ezéchiel (37: 1, 2). L'ardeur des persécutions dirigées par Satan et ses complices contre le peuple de Dieu avait considérablement desséché les fidèles; ceux-ci étaient rompus et tristes, et ils gémirent car ils étaient alors entravés et beaucoup d'entre eux se trouvaient effectivement en prison. Tous ensemble implorèrent l'Eternel. Le diable avait commencé la guerre en vue de les détruire, parce qu'ils s'efforçaient d'obéir aux commandements de Jéhovah (Apoc. 12: 17). Cette prophétie ne concerne pas la «grande multitude», et ce n'est pas cette dernière qui adressa cette prière à l'Eternel, car à cette époque elle n'existait pas encore. La prière est celle de ceux qui sont fidèlement dévoués à Jéhovah, et qui furent trouvés fidèles, lors de la venue du Seigneur Jésus dans le temple, et dont il fit son serviteur fidèle et prudent, auquel il transféra tous ses biens, c'est-à-dire les intérêts terrestres du royaume (Matth. 24: 46, 47). Le «reste» ou les fidèles ne demandèrent pas que la mort fût renvoyée en raison de leur alliance par le sacrifice, mais seulement que la tentative faite par l'ennemi de les détruire fût déjouée, afin qu'ils pussent continuer à servir Jéhovah. En tant qu'enfants de Dieu ils sont également les enfants de la lumière et de la vie; mais pour la horde de Satan ils sont «ceux qui vont périr», parce que l'ennemi les a voués à la destruction. Les fidèles implorèrent Jéhovah, lui demandant de les préserver pour son service, et cela se produisit effectivement pendant la guerre mondiale. La conclusion précitée est appuyée, en outre, par le texte suivant: «Tu nous livres comme des brebis à dévorer, tu nous disperses parmi les nations» (Ps. 44: 12). «Ouvre ta bouche pour le muet, pour la cause de tous les délaissés [littér. pour tous les enfants qui vont disparaître; bible angl.: pour tous ceux qui sont voués à la destruction]. Ouvre ta bouche, juge avec justice, et défends le malheureux et l'indigent» (Prov. 31: 8, 9).

[14] Durant la guerre mondiale ce furent les fidèles saints sur la terre, qui s'étaient consacrés au service de Dieu, qui étaient en danger d'être tués par l'ennemi, et non pas la «grande multitude»; cette dernière ne s'était, en effet, pas encore placée du côté de Jéhovah, et son existence ne s'était donc pas encore manifestée. La période de tribulation fut abrégée «pour les élus»; elle commença en 1914 et fut interrompue en 1918, par l'arrêt de la guerre mondiale, afin que les élus puissent servir Jéhovah et porter le témoignage pour son nom (Matth. 24: 21, 22). Pendant la guerre mondiale, les fidèles saints de Dieu gémirent et prièrent l'Eternel de supprimer leurs entraves; c'est pourquoi le texte suivant s'applique bien à eux: «Du haut des cieux l'Eternel regarde sur la terre, pour écouter les gémissements des captifs, pour délivrer ceux qui vont périr» (Ps. 102: 20).

[15] Pourquoi demandèrent-ils que leurs liens soient enlevés et qu'ils soient délivrés de leurs prisons? Ils avaient été séparés du monde et appelés pour être un peuple pour le nom de Jéhovah. Les faits ainsi que les paroles de la prophétie coïncident pour dire que leur désir tendait à ce qu'ils fussent délivrés pour pouvoir servir Jéhovah, comme il est déclaré dans la prophétie: «Afin qu'ils publient dans Sion le nom de l'Eternel, et ses louanges dans Jérusalem» (Ps. 102: 22).

[16] Lorsque les fidèles témoins de Jéhovah se trouvèrent en captivité pendant la guerre mondiale, ils ne pouvaient pas publier dans Sion le nom de Jéhovah, ni dire à ceux qui s'y trouvaient: «Ton Dieu règne!» Ils ne pouvaient pas d'avantage guider d'autres personnes sur la route de Sion, mais ils le firent à partir de 1919. Jéhovah leur témoigna sa miséricorde, en exauçant leur prière, en les délivrant des liens de la puissance entravante de Satan et en les édifiant en Sion. Sa-

chant qu'il en serait ainsi, Dieu avait précédemment ordonné à son prophète d'écrire pour ces fidèles: « Tu te lèveras, tu auras pitié de Sion; car le temps d'avoir pitié d'elle, le temps fixé est à son terme » (Ps. 102:14).

17 La prophétie établit ensuite le temps où Dieu exaucera leur prière: « Oui, l'Eternel rebâtira Sion, il se montrera dans sa gloire. Il est attentif à la prière du misérable, il ne dédaigne pas sa prière » (Ps. 102:17,18). Dieu l'entendit en effet. « Car l'Eternel écoute les pauvres, et il ne méprise point ses captifs » (Ps. 69:34). C'est pourquoi ces derniers continuent à prier avec confiance: « Car Dieu sauvera Sion, et bâtira les villes de Juda; on s'y établira, et l'on en prendra possession; la postérité de ses serviteurs en fera son héritage, et ceux qui aiment son nom y auront leur demeure» (Ps. 69:36,37).

18 Les fidèles disciples de Christ Jésus sont rassemblés à Sion et y demeurent. Ce sont eux que Jéhovah a délivrés des prisons ou des entraves, et qu'il a installés à Sion. Ils étaient entravés ou incarcérés par l'organisation de Satan, notamment durant la guerre mondiale. Ces textes bibliques ne peuvent pas se rapporter à la « grande multitude », parce que cette classe n'est pas installée à Sion et ne devient pas une partie de la maison royale de Jéhovah.

19 Après 1919 le fidèle « reste » s'aperçut que Christ Jésus était venu dans le temple, et c'est alors qu'il dit, en employant les paroles du prophète: « Oui, l'Eternel rebâtira Sion, il se montrera dans sa gloire [en envoyant Christ Jésus dans le temple, en ressuscitant les morts qui dormaient le sommeil de la mort, et en rassemblant les fidèles dans le temple]; il est attentif à la prière du misérable, il ne dédaigne pas sa prière » (Ps. 102:17,18).

20 Quel est le « misérable » mentionné ici? Ce sont ceux qui restèrent fidèles pendant la période entravante de la guerre mondiale, c'est-à-dire ceux qui sont décrits dans le texte précité comme les « captifs ». Jéhovah regarda du haut de son sanctuaire, entendit leurs gémissements et les délivra de leurs liens. C'était la classe que l'ennemi avait choisie pour l'attaquer, pour la mettre en captivité et la lier; et, pendant la guerre mondiale, l'ennemi essaya de la détruire. Leurs jours étaient abrégés et leurs forces affaiblies. « Il a brisé ma force dans la route, il a abrégé mes jours. Je [la classe du serviteur fidèle] dis: Mon Dieu [Jésus, comme le montre l'application de ce texte biblique dans l'épître aux Hébreux, chapitre premier, versets 10–12, qui était dans le temple et auquel s'adresse ici le « reste »], ne m'enlève pas au milieu de mes jours [au moment où l'œuvre d'Elie est transformée en celle d'Elisée], toi [Jésus] dont les années durent éternellement! Tu as anciennement fondé la terre, et les cieux sont l'ouvrage de tes mains. Ils périront, mais tu subsisteras... Les fils de tes serviteurs [le « reste »] habiteront leur pays, et leur postérité s'affermira devant toi » (Ps. 102: 24–29).

21 Notez que la classe des captifs prie: « Que les gémissements des captifs [de la classe du serviteur fidèle] parviennent jusqu'à toi. » La prière demande que cette classe fidèle soit préservée ou sauvée de l'attentat meurtrier de l'ennemi. « Par ton bras puissant sauve [conserve pour ton service] ceux qui vont périr [ceux qui sont voués à la mort, par l'ennemi]! » Puis les fidèles continuent à prier: « Rends à nos voisins [aux voisins religieux et ennemis qui attentent à notre vie] sept fois dans leur sein les outrages qu'ils t'ont faits, Seigneur! Et nous, ton peuple [délivré de la prison et conservé pour ton service], le troupeau de ton pâturage, nous te célébrerons éternellement; de génération en génération nous publierons tes louanges » (Ps. 79:11–13).

22 Les faits survenus depuis la venue du Seigneur dans le temple, et signalés à l'attention des fidèles de Dieu, démontrent définitivement que Jéhovah a exaucé la prière ci-dessus des captifs, écrite par le psalmiste; car c'est alors que « le libérateur viendra de Sion et il détournera de Jacob [la classe du serviteur fidèle] les impiétés. » C'est alors que « tout Israël [spirituel] sera sauvé » (Rom. 11:26,27). Le fidèle « reste » sait, à présent, que Jéhovah le délivra de l'ennemi et l'a conduit vers Sion, et sachant cela il chante: « Sans l'Eternel qui nous protégea, quand les hommes s'élevèrent contre nous, ils nous auraient engloutis tout vivants, quand leur colère s'enflamma contre nous. Notre âme s'est échappée comme l'oiseau du filet des oiseleurs; le filet s'est rompu, et nous nous sommes échappés [de la prison et des entraves]. Notre secours est dans le nom de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre » (Ps. 124:2,3, 7,8).

23 Le « reste » court maintenant un plus grand danger d'être tué par l'ennemi; mais il s'appuie avec confiance sur Jéhovah et sur Christ Jésus et, avec la grâce et la force du Seigneur, il continue à publier le message du royaume. Le témoignage précité démontre que le « reste » fut en état d'arrestation pendant un certain temps, et ce avant que la classe de Jonadab ou la « grande multitude » ait paru.

Autres preuves

24 Il existe d'autres preuves apportant une confirmation, et que l'on pourra examiner avec profit. La prophétie relatée dans le Psaume 107 est une preuve qui affirme que la classe du serviteur fidèle est mentionnée comme captive. *La Tour de Garde* a déjà précédemment indiqué des faits qui montrent que ce Psaume, depuis le premier jusqu'au septième verset, se rapporte à cette classe rassemblée auprès du Seigneur; que cette classe est sortie d'une épreuve semblable à celle d'Israël dans le désert, qu'elle a été rassemblée vers Sion, sa « demeure » éternelle, et que tout cela s'est accompli depuis la venue du Seigneur dans le temple, en 1918. Ses épreuves pendant la guerre mondiale étaient tout au moins une partie de l'épreuve dans le « désert », subie par les « rachetés de l'Eternel, ceux qu'il a délivrés de la main de l'ennemi ». Les membres du « reste » dans la chair, appelés ici « les fils de l'homme », apprécient la bonté de Dieu à leur égard et louent l'Eternel « pour ses merveilles

en faveur des fils de l'homme» (Psaume 107: 8). Puis le psalmiste dit à leur sujet: «Car il [Jéhovah] a satisfait l'âme altérée, il a comblé de biens l'âme affamée» (verset 9). Dieu les a rassasiés par une vision de sa gloire dans le temple (Ps. 17: 15; voir aussi *La Tour de Garde* 1934, page 147).

[25] Il faut présumer qu'un examen de l'ensemble du Psaume 107 ne présente pas seulement un intérêt certain, mais sera également profitable à ceux qui ont le désir sincère de comprendre la prophétie. Le psalmiste poursuit alors: «Ceux qui avaient pour demeure les ténèbres et l'ombre de la mort vivaient captifs dans la misère et dans les chaînes» (Ps. 107:10). Les paroles du prophète révèlent que ceux qui sont décrits ici sont insensés et récalcitrants, mais non pas incorrigibles. Parmi ceux qui sont dans l'expectative du royaume, certains ont fait preuve de moins, d'autres de plus d'égoïsme, tout en fréquentant les assemblées. Les plus égoïstes ont appelés la détresse sur eux-mêmes, ainsi que sur les fidèles alliés à eux. Pendant la guerre mondiale, pour ainsi dire tout le peuple de Dieu, à quelques exceptions près, a admis l'interprétation selon laquelle «les autorités supérieures» (Rom. 13: 1) étaient composées des gouvernants visibles de ce monde, et en raison de la crainte que leur inspiraient ces «autorités», presque tout le peuple de Dieu devint indolent et désobéissant à l'égard des commandements lui prescrivant de servir Jéhovah; sa façon d'agir était donc récalcitrante. Le fait qu'il n'était pas courageux dans la proclamation du message de la vérité eut pour conséquence que l'ennemi le persécuta avec plus de rigueur encore et l'opprima. Tout le peuple de Dieu tomba ainsi dans une sorte de captivité, les rebelles comme ceux qui étaient plus fidèles, et tous étaient plongés dans les ténèbres (Es. 42: 7). Mais ceux qui, au cours de l'épreuve, se révélèrent fidèles, furent transférés par le Seigneur des ténèbres à la lumière. Il est écrit à leur sujet: «La lumière se lève dans les ténèbres pour les hommes droits» (Ps. 112: 4).

[26] Ainsi que nous le verrons par la suite, le Psaume 107 montre que Dieu fait sortir les fidèles des ténèbres, afin qu'ils puissent progresser; c'est précisément ce que firent les fidèles après la guerre mondiale. «En ce jour-là, les sourds entendront les paroles du livre; et, délivrés de l'obscurité et des ténèbres, les yeux des aveugles verront» (Es. 29: 18).

[27] Certes, les ennemis n'ont pas de lumière pour leurs captifs, et ils essaient même d'empêcher qu'une lumière quelconque leur parvienne. Jéhovah permit que ses fidèles soient conduits dans les ténèbres avec les insensés et les récalcitrants. Cet état de choses se produisit pendant la guerre mondiale, et il est préfiguré par les événements qui vinrent sur le peuple d'Israël. Jérémie qui préfigurait la classe fidèle des témoins de Jéhovah dit: «Je suis l'homme qui a vu la misère sous la verge de sa fureur. Il m'a conduit, mené dans les ténèbres, et non dans la lumière» (Lamentations de Jér. 3: 1, 2).

[28] Ceux qui se révélèrent par la suite fidèles dans l'épreuve, et qui durant la guerre mondiale étaient dans les ténèbres et en captivité, demeuraient, comme le dit le psalmiste, «dans l'ombre de la mort». Mais ils aimaient toujours Dieu et lui étaient fidèles. Ils s'écrièrent, employant les paroles du psalmiste: «Notre cœur ne s'est point détourné, nos pas ne se sont point éloignés de ton sentier, pour que tu nous écrases dans la demeure des chacals [autre version: du dragon, c'est-à-dire de celui qui dévore], et que tu nous couvres de l'ombre de la mort. Mais c'est à cause de toi qu'on nous égorge tous les jours, qu'on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie» (Ps. 44: 19, 20, 23).

[29] Dans l'épître aux Romains chapitre 8, versets 36 et 37 l'apôtre applique ce Psaume spécialement aux fidèles du peuple de Dieu. Pendant cette période de ténèbres ils continuèrent à dire: «Quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne crains aucun mal» (Ps. 23: 4). Ils continuèrent à placer fidèlement leur confiance en Jéhovah. Dans cette situation ils étaient réellement «captifs dans la misère et dans les chaînes». Le peuple de Dieu s'en alla en captivité à cause du malheur dont l'ennemi l'accabla (Lamentations de Jér. 1: 3–5). Il convient pourtant de considérer les paroles suivantes qui se rapportent spécialement aux Israélites spirituels: «Car le Seigneur ne rejette pas à toujours. Mais, lorsqu'il afflige, il a compassion selon sa grande miséricorde; car ce n'est pas volontiers qu'il humilie et qu'il afflige les enfants des hommes. Quand on foule aux pieds tous les captifs du pays, quand on fait tort à autrui dans sa cause, le Seigneur ne le voit-il pas?» (Lamentations de Jér. 3: 31–34, 35).

[30] Le Seigneur était quelque peu mécontent de la faiblesse dont la classe du serviteur avait fait preuve, et à cause de cette faiblesse l'ennemi la plongea dans une plus grande détresse. Dieu était quelque peu irrité contre cette classe, et très irrité contre l'ennemi: «Ainsi parle l'Eternel des armées: Je suis ému d'une grande jalousie pour Jérusalem, et pour Sion, et je suis saisi d'une grande irritation contre les nations orgueilleuses [Darby: qui sont à leur aise]; car je n'étais que peu irrité, mais elles ont contribué au mal» (Zach. 1: 14, 15).

[31] Dans la «statue» prophétique, décrite par Daniel, «l'airain» symbolise la partie visible de l'organisation cruelle et tyrannique de Satan (Dan. 2: 39, 40). C'est par cette partie que le peuple de Dieu fut tenu en captivité; c'est pourquoi le psalmiste dit que les fidèles étaient «captifs dans la misère et dans les chaînes» (Ps. 107: 10). Moïse avait déjà parlé prophétiquement de ceux qui devaient être appelés pour le royaume, et il avait dit: «Tu serviras [si tu ne seras pas absolument fidèle], au milieu de la faim, de la soif, de la nudité et de la disette de toutes choses, tes ennemis que l'Eternel enverra contre toi. Il mettra un joug de fer sur ton cou, jusqu'à ce qu'il t'ait détruit» (Deut. 28: 48).

[32] Moïse avait une confiance absolue que Dieu délivrerait les fidèles de la détresse, et il écrivit: «Mais vous, l'Eternel vous a pris, et vous a fait

sortir de la fournaise de fer de l'Egypte, afin que vous fussiez un peuple qui lui appartînt en propre, comme vous l'êtes aujourd'hui » (Deut. 4:20).

33 Quand Joseph était en Egypte, « on serra ses pieds dans des liens » (Ps. 105:18). On peut voir par là que dans le Psaume 107:10 les énoncés symboliques concernant les captifs, se rapportent aux fils spirituels de Dieu, qui sont appelés à lui servir de témoins, et que le Psaume concerne particulièrement le peuple de Dieu, c'est-à-dire la classe du « serviteur fidèle et prudent ».

34 Jéhovah agit avec ceux qui se sont consacrés à lui comme avec un groupe compact; sa loi concerne par conséquent tout le groupe; elle ne s'applique pas différemment à des personnes différentes du groupe. Pourquoi Dieu toléra-t-il que ses fils tombassent dans la captivité ou, en d'autres termes, soient « captifs dans la misère et dans les chaînes »? Le psalmiste répond: « Parce qu'ils s'étaient révoltés contre les paroles de Dieu, parce qu'ils avaient méprisé le conseil du Très-Haut » (Ps. 107:11).

35 Longtemps avant le rassemblement de la classe du serviteur fidèle dans le temple, et pendant la période d'Elie, certains « anciens » essayèrent d'interpréter cette prophétie, et ils appliquèrent à la « grande multitude » la partie de la prophétie que nous considérons à présent; mais comme cette interprétation fut privée, elle était erronée. Ceux qui persistèrent à l'adopter demeurèrent plongés dans les ténèbres. Ce furent les insensés (verset 17), qui se montrèrent récalcitrants et méprisèrent la parole de Dieu, agissant contrairement à ses prescriptions. Les autres qui, par la suite, se révélèrent fidèles, étaient assimilés aux insensés, et tombèrent avec eux dans la détresse. La même règle s'appliquait aussi au peuple d'Israël: « Aaron va être recueilli auprès de son peuple; car il n'entrera point dans le pays que je donne aux enfants d'Israël, parce que vous avez été rebelles à mon ordre, aux eaux de Meriba » (Nombres 20:24).

36 Moïse et Aaron pâtirent à cause des méfaits commis par toute l'assemblée d'Israël (Nombres 27:14). La vieille génération, c'est-à-dire les « anciens » ou les « vieillards » se rebellèrent contre l'Eternel, et Moïse et Aaron leur furent assimilés dans les souffrances ultérieures. Quand Daniel pria en faveur des Israélites, il se compta lui-même parmi les rebelles: « Nous avons péché, nous avons commis l'iniquité, nous avons été méchants et rebelles, nous nous sommes détournés de tes commandements et de tes ordonnances » (Dan. 9:5-9).

37 Jérémie pria de même: « L'Eternel est juste, car j'ai été rebelle à ses ordres. Ecoutez, vous tous, peuples, et voyez ma douleur! Mes vierges et mes jeunes hommes sont allés en captivité » (Lamentations de Jér. 1:18). La même règle s'applique à Israël spirituel. Pendant la guerre mondiale certains consacrés étaient influencés par la mauvaise conduite d'autres membres, qui s'étaient montrés rebelles comme Koré. A cause de cela, le prophète dit: « Il humilia leur cœur par la souffrance, ils succombèrent, et personne ne les secourut » (Ps. 107:12).

38 La classe du « serviteur méchant » qui marchait avec les fidèles, n'eut aucun remord; elle se croyait évidemment au-dessus du repentir. C'est pourquoi elle resta plongée dans l'obscurité (Hébr. 6:4-6). Les membres humbles disposés à apprendre, qui aimaient le Seigneur, se repentirent, et comme ils circoncirent leur cœur devant Dieu, ils demeurèrent dans l'alliance de la fidélité (Deut. 10:16). Dieu permit que son adversaire attaquât son peuple; c'est ainsi que ce dernier fut abaissé par l'ennemi; et en dehors de l'Eternel il n'y eut personne pour l'aider. Ils furent donc opprimés, les fidèles comme les rebelles. Bien que ceux qui étaient restés fidèles fussent faibles, en raison de leur crainte et de leur manque de compréhension, ils implorèrent néanmoins le Tout-Puissant. Ils avaient suivi de prétendus « chefs sages », et c'est pourquoi ils eurent besoin de l'aide du Seigneur pour affermir leurs genoux chancelants (Es. 35:3).

39 Il est écrit, à propos des fidèles d'Israël, qu'ils implorèrent l'Eternel, et « l'Eternel entendit notre voix, et il vit notre oppression, nos peines et nos misères. Et l'Eternel nous fit sortir d'Egypte » (Deut. 26:7, 8). Il est écrit pareillement à propos d'Israël spirituel au temps de la détresse: « Dans leur détresse, ils crièrent à l'Eternel, et il les délivra de leurs angoisses; il les fit sortir des ténèbres et de l'ombre de la mort, et il rompit leurs liens » (Ps. 107:13, 14).

40 Les membres de la classe du « serviteur méchant » n'étaient pas parmi ceux qui se repentirent et qui crièrent à Jéhovah; seule la classe du serviteur fidèle agit de la sorte. Au cours de l'année 1919 les fidèles furent délivrés de la captivité, et mis en liberté; ils reprirent leurs forces et prêchèrent l'évangile du royaume. Dieu ne les délivra pas de leur détresse en les admettant au ciel, mais en mettant fin à la guerre mondiale; il ouvrit aux fidèles la voie leur permettant de continuer leur service, et il leur donna ainsi l'occasion de le servir. Il leur prodigua, en outre, une double mesure de l'esprit d'Elie (2 Rois 2:9-15; Jean 8:31, 32). Puis les fidèles dirent: « Du sein de la détresse j'ai invoqué l'Eternel: l'Eternel m'a exaucé, m'a mis au large » (Ps. 118:5).

41 Comme ils avaient placé leur confiance dans les hommes et avaient redouté des hommes, ceux-là mêmes qui, par la suite, formèrent la classe fidèle, avaient succombé, avec les insensés qui formaient la classe du « serviteur méchant », à la puissance de l'organisation du diable, et c'est pourquoi les perspectives des fidèles étaient très sombres; le peuple de Dieu se trouvait donc dans « l'ombre de la mort ». Jéhovah entendit ses cris et avec l'aide de son serviteur élu, Christ Jésus, il dissipa les ténèbres et le conduisit vers la lumière, quand il le rassembla dans le temple. « L'Eternel est Dieu, et il nous éclaire. Attachez la victime avec des liens, amenez-la jusqu'aux cornes de l'autel! » (Ps. 118:27, 28).

42 Lorsque les fidèles étaient ainsi plongés dans les ténèbres, l'ennemi les voua à la mort, et c'est pourquoi ils sont appelés les «enfants de la mort».

La horde de Satan était résolue à détruire le peuple fidèle de Dieu pendant la guerre mondiale et depuis lors, comme le montrent d'autres textes bibliques. Quand la guerre eut pris fin, les agents de Satan ne levèrent pas volontairement les entraves ou la captivité du peuple du Seigneur, mais l'Eternel lui-même « rompit leurs liens » et mit son peuple en liberté: « Ainsi parle l'Eternel: Quoique intacts et nombreux, ils seront moissonnés et disparaîtront. Je veux t'humilier pour ne plus avoir à t'humilier » (Nah. 1:12,13).

43 Les fidèles étaient heureux que l'Eternel les eut fait sortir des ténèbres, et ils chantèrent: « La droite de l'Eternel est élevée! La droite de l'Eternel manifeste sa puissance! Je ne mourrai pas, je vivrai, et je raconterai [à Sion] les œuvres de l'Eternel. L'Eternel m'a châtié, mais il ne m'a pas livré à la mort. Ouvrez-moi les portes de la justice: J'entrerai, je louerai l'Eternel » (Ps. 118:16–19).

44 Les captifs d'autrefois, c'est-à-dire la classe des fidèles, chantent à présent la gloire de Jéhovah: « Qu'ils louent l'Eternel pour sa bonté, et pour ses merveilles en faveur des fils de l'homme!» (Ps. 107:15). Le fidèle serviteur, préfiguré par Mardochée et Naomi, remercie Dieu et continue à publier sa bonté et ses merveilles en faveur des fils de l'homme, d'abord ceux qui ont été préfigurés par Ruth et Esther et qui sont devenus une partie du « reste », et plus tard la classe de Jonadab où la « grande multitude ».

45 Dès ce moment le « reste » continue à remercier Jéhovah et à chanter: « Car il a brisé les portes d'airain, il a rompu les verrous de fer » (Ps. 107:16). L'organisation de Satan est appelée « Babylone », et c'est là que la classe du serviteur fidèle fut entravée et tenue en captivité. En 1919 Dieu commença à délivrer ces fidèles, à leur donner la lumière et à les faire participer à son service, ce qu'ils firent avec joie. Jéhovah fit cela à l'aide de son serviteur élu, préfiguré par Cyrus, et il est écrit à propos de celui-là: « Ainsi parle l'Eternel à son oint, à Cyrus, qu'il tient par la main, pour terrasser les nations devant lui, et pour relâcher la ceinture des rois, pour lui ouvrir les portes, afin qu'elles ne soient plus fermées: Je marcherai devant toi, j'aplanirai les chemins montueux, je romprai les portes d'airain, et je briserai les verrous de fer. Je te donnerai des trésors cachés, des richesses enfouies, afin que tu saches que je suis l'Eternel qui t'appelle par ton nom, le Dieu d'Israël. Pour l'amour de mon serviteur Jacob, et d'Israël, mon élu, je t'ai appelé par ton nom, je t'ai parlé avec bienveillance, avant que tu me connusses » (Es. 45:1–4). Cela ne signifie pas que Dieu aurait effectivement rompu les portes et les verrous de fer d'une prison réelle; il faut plutôt entendre par là que l'organisation de Babylone tint en captivité son peuple élu, et que la classe du serviteur, dans son ensemble, était entravée comme une prisonnière; c'est alors que Jéhovah exerça sa puissance en sa faveur, la délivra et lui ouvrit à nouveau la voie lui permettant de le servir.

46 Qu'on se souvienne maintenant de la situation ardente dans laquelle se trouva le peuple de Dieu en 1917, et ce en raison de l'attitude des insensés qui refusèrent de prêter attention aux paroles de Dieu, préférant obéir aux conseils et aux directives de gens égoïstes; qu'on veuille bien noter aussi combien les paroles suivantes s'appliquent à la voie qu'ils prirent: « Les insensés, par leur conduite coupable et par leurs iniquités, s'étaient rendus malheureux » (Ps. 107:17). Ces insensés sont des « insensés des lèvres » (Prov. 10:8). Ils méprisèrent la sagesse et les enseignements et ne tinrent aucun compte du conseil des humbles. Ils furent rendus attentifs au fait qu'il était dans leur privilège d'abandonner l'égoïsme et de rester dans l'organisation de Dieu, puisque tel est l'ordre donné par sa parole. Mais ils méprisèrent l'enseignement de l'Eternel, et au lieu de prendre la bonne voie, ils continuèrent à se mêler, sans en être requis, à l'organisation de Dieu et à la gêner. Ils étaient combattifs et se mirent en accord, secrètement, avec les représentants visibles de l'organisation de Satan, en vue d'une action commune contre les fidèles (Prov. 1:7; 12:15; 20:3; 29:9). Ces insensés demeurent dans les ténèbres, et quand après 1919 ils manquèrent de retourner à Sion, ils ne marchèrent pas sur la route frayée et avec l'organisation de Dieu. Ils poursuivirent leur voie récalcitrante et insensée et demeurèrent dans les ténèbres. Comme le disent les Ecritures, ils furent et sont des « insensés », car ils disent, dans leurs cœurs: « Il n'y a pas de Dieu »; c'est-à-dire que par leur façon d'agir ils manifestent les mobiles de leur cœur, et ils continuent à ne pas vouloir tenir compte de la parole de Dieu et à la transgresser, en prêtant une oreille complaisante à la sagesse des hommes, ce qui équivaut à dire: « Il n'y a point de Dieu ». Ils ne restent pas attachés au chef, Christ Jésus, et ne le considèrent pas comme le chef; ils préfèrent croire en les hommes comme à leurs chefs et maîtres, ce qui est contraire à la parole de Dieu. Ils persistent à réclamer leur « liberté personnelle », comme ils disent, et cela signifie tout simplement qu'ils désirent agir à leur propre guise, égoïstement. Plutôt que de vouloir voir l'assemblée de Dieu unie, et de participer à son activité en accord et selon l'esprit de Christ, ils se séparent d'elle et combattent l'organisation de Dieu (Eph. 4:3,14–16). Leur transgression équivaut à une rébellion. Ils commettent le « péché de Samarie », c'est-à-dire qu'ils se livrent à l'adoration des chefs visibles et prétendent que toute la vérité de la parole de Dieu a été transmise à un chef terrestre et qu'elle est sortie du Béthel. Ils continuent à adorer le « veau d'or » qui avait été exposé à Béthel pour être adoré sur l'ordre du roi de Samarie (Amos 4:4; 8:14; 1 Rois 12:32). Nous ne disons pas cela par malveillance, mais conformément aux Ecritures il est du devoir de ceux qui sont demeurés fidèles au Seigneur de rendre attentifs à cette transgression d'autres membres, y compris les insensés (Es. 58:1; Ez. 18:21–23, 30, 31).

47 Pendant la guerre mondiale même ceux qui, plus tard, formèrent la classe du serviteur fidèle, ne prirent pas une attitude absolument exempte d'ambiguïté, à l'égard de l'organisation de Satan,

y compris ses parties politiques et commerciales. Ils ne proclamèrent pas courageusement la vengeance de Dieu contre l'organisation de Satan. Ils préférèrent accepter un compromis, et ils souffrirent à cause de leur transgression ou de leur façon d'agir impie; mais plus tard ils crièrent à l'Eternel, et comme ils firent preuve d'un repentir sincère, Dieu, conformément à sa parole miséricordieuse, leur pardonna (Jér. 31: 34; Es. 40: 2; Ps. 103: 3; Ez. 36: 33; Zach. 3: 9, 10). Même ceux qui, plus tard, devinrent la classe du « serviteur fidèle et prudent », poursuivirent, pendant cette période sombre, une voie insensée; ils s'en tinrent à de faux enseignements tels que le dada de la pyramide, la croyance que les puissances politiques de ce monde étaient les « autorités supérieures », le « développement du caractère », la piété feinte et d'autres choses semblables. Mais Dieu eut pitié de ceux qui se montrèrent contrits et étaient désireux de connaître la voie de l'Eternel et d'y marcher. « Par la bonté et la fidélité on expie l'iniquité, et par la crainte de l'Eternel on se détourne du mal » (Prov. 16: 6).

48 Ceux, par contre, qui persistèrent dans leur rébellion, passèrent totalement à l'organisation de Satan, et ils doivent tous subir la destruction. « Leur âme avait en horreur toute nourriture, et ils touchaient aux portes de la mort » (Ps. 107:18). Les récalcitrants ne voulurent pas prendre la nourriture spirituelle présentée sur la table du Seigneur, parce qu'ils étaient spirituellement malades et n'avaient nul envie de la prendre (Prov. 1: 7). Ils ne reconnurent pas alors et ne reconnaissent pas encore ceux qui véritablement les enseignent, mais attendent leur instruction des hommes (Es. 30: 20). Ne voulant pas prendre la nourriture destinée à ceux qui servent le Seigneur, beaucoup de ceux qui regrettèrent plus tard, touchèrent avec d'autres, qui ne firent pas preuve de contrition, « aux portes de la mort » (1 Jean 5: 16). Ceux qui persistèrent dans leur attitude rebelle, ne prirent pas la route frayée ni la voie sainte (Es. 35: 8). C'est pourquoi les Ecritures disent: « Les insensés meurent par défaut de raison » (Prov. 10: 21). Ils ne servent ni ne glorifient l'Eternel, mais touchent aux portes de la mort. Ceux qui continuèrent à être récalcitrants moururent; mais d'autres qui s'étaient écartés avec eux du droit chemin, firent preuve de contrition, et ceux-là bénéficièrent de la miséricorde. « Dans leur détresse, ils crièrent à l'Eternel, et il les délivra de leurs angoisses » (Ps. 107: 19). « Avant d'avoir été humilié, je m'égarais; maintenant j'observe ta parole » (Ps. 119: 67). Ceux qui, par la détresse, s'éveillent à la compréhension de leur situation lamentable et crient à l'Eternel, reçoivent de lui la miséricorde et le secours. Le verset 19 du Psaume 107 n'est qu'une répétition des versets 6 et 13 de ce Psaume; la différence ne réside que dans le fait que les versets 6 et 13 parlent des choses passées, tandis que le verset 19 se rapporte au temps présent, et c'est ainsi que sont manifestées les dispositions prises par Dieu et sa miséricorde pour ceux qui depuis sa venue dans le temple ont rencontré des difficultés. Même si ceux de la classe du temple rencontrent des difficultés, mais s'aperçoivent de leur situation, font preuve de contrition et se tournent rapidement vers l'Eternel, il leur accorde sa grâce.

49 Certains de ceux qui se sont égarés, parce qu'ils avaient placé leur confiance en des chefs terrestres insensés et cherchaient conseil auprès d'eux, puis comprennent leur erreur, la regrettent et crient à l'Eternel, sont exaucés par lui; c'est ce qui a été prédit par les paroles suivantes: « Il envoya sa parole et les guérit, il les fit échapper de la fosse » (Ps. 107: 20). Satan a tendu des rets et des pièges, et les insensés y tombent et y restent, à moins qu'ils regrettent et crient à l'Eternel. Ceux qui le cherchent sincèrement, trouvent sa miséricorde. « Par la bonté et la fidélité on expie l'iniquité, et par la crainte de l'Eternel on se détourne du mal » (Prov. 16: 6). « Aie pitié de moi, Eternel! car je suis sans force; guéris-moi, Eternel! car mes os sont tremblants » (Ps. 6: 3). « Eternel, mon Dieu! J'ai crié à toi, et tu m'as guéri » (Ps. 30: 3). Ceux qui se détournent de l'adoration des créatures, se tournent complètement vers l'Eternel et s'efforcent d'accomplir sa volonté, reçoivent sa bénédiction; alors ils chantent, en vérité, ainsi qu'il est écrit: « Mon âme, bénis l'Eternel, et n'oublie aucun de ses bienfaits! C'est lui qui pardonne toutes tes iniquités, qui guérit toutes tes maladies » (Ps. 103: 2, 3).

50 Le privilège et le devoir de ceux qui ont été rétablis consistent à devenir actifs et à porter à d'autres le message de Jéhovah. « Qu'ils louent l'Eternel pour sa bonté, et pour ses merveilles en faveur des fils de l'homme! Qu'ils offrent des sacrifices d'actions de grâces, et qu'ils publient ses œuvres avec des cris de joie! »

51 Ceux qui ont été ainsi rétablis doivent entreprendre avec zèle de publier la louange de Jéhovah et de son royaume, car ce service pour Jéhovah est l'expression de leur dévouement total envers lui (Hébr. 13: 15; Es. 12: 4). Pour conserver la santé spirituelle, ils doivent participer activement au service de Jéhovah, et ce avec une entière confiance en lui et avec allégresse, afin que d'autres puissent connaître Jéhovah. Tous ces textes bibliques et les faits bien connus se rapportent exactement à ceux qui furent jadis dans l'expectative du royaume, et par là on peut voir que les versets précités du Psaume 107, concernant les captifs, s'appliquent aux créatures engendrées de l'esprit et sont dans l'expectative du royaume, et non pas à la « grande multitude ». L'application du Psaume 107, à partir du verset suivant, subit un changement, ainsi que nous pourrons le constater au cours de l'examen ultérieur du Psaume.

Le serviteur élu

52 Bien qu'il soit exact que Christ Jésus, depuis qu'il est devenu « l'auteur d'un salut éternel » (Hébr. 5: 9), a été le serviteur élu de Jéhovah, la prophétie d'Esaïe, chap. 42, vers. 1, semble cependant trouver une application spéciale au temps où le Seigneur Jésus vint dans le temple pour juger. A cette époque le serviteur élu de Jéhovah a été revêtu de puissance et de force, et c'est là qu'il com-

mence à accomplir l'œuvre du jugement. Dans la prophétie d'Esaïe, Jéhovah déclare: « J'ai mis mon esprit sur lui; il annoncera la justice aux nations.» Quand Jéhovah plaça Christ Jésus sur le trône, en 1914, il l'envoya pour gouverner au milieu de ses ennemis, et en 1918 Jésus apparut dans le temple pour juger, après quoi toutes les nations furent rassemblées devant lui (Matth. 25: 31). Comme le montrent les textes bibliques précités, ceux qui s'étaient consacrés à Dieu se trouvaient en prison ou dans d'autres liens de l'organisation de Satan, au temps de sa venue dans le temple, et ils comprenaient aussi bien ceux qui plus tard devinrent une partie du « serviteur méchant », que ceux qui constituèrent par la suite la classe « du serviteur fidèle et prudent ». En ce temps-là l'organisation de Satan avait plongé la terre dans les ténèbres et le peuple dans une grande obscurité. Beaucoup de gens sincères furent tenus en captivité par l'organisation satanique, et c'est Christ Jésus, le serviteur élu de Jéhovah, qui leur ouvrit les yeux et les conduisit vers la lumière. C'est à lui que Jéhovah dit: J'ai fait de toi la lumière des nations, pour ouvrir les yeux des aveugles, pour délivrer les captifs de leurs prisons et de leurs cachots ceux qui habitent dans les ténèbres (Es. 42: 6, 7). Pour accomplir l'œuvre consistant à ouvrir les yeux des aveugles, il faut livrer combat à l'organisation de Satan, le méchant ne consentira évidemment pas volontairement à ce que les yeux des hommes soient ouverts à la connaissance de la vérité; il opposerait au contraire à toute vérité une violente résistance, et c'est bien ce qu'il a fait jusqu'à ce jour. Avant la venue du Seigneur dans le temple pour juger, les yeux des fidèles étaient aveugles à bien des points de vue; cela ressort d'ailleurs de la prophétie de Moïse (Deut. 29: 4). Les faits aussi le confirment entièrement; nous voyons en effet, à présent, que beaucoup de membres étaient aveuglés à l'égard de certaines grandes vérités. Ce n'est qu'après la venue du Seigneur Jésus dans le temple, que le fidèle « reste » reçut la compréhension au sujet du nom et des desseins de Jéhovah. Les choses plus profondes de la parole de Dieu ne leur furent révélées qu'après qu'ils eurent été rassemblés dans le temple, et depuis lors seuls ceux qui ont obéi volontiers, dont les yeux ont été ouverts et qui ont eu l'approbation de Dieu, ont été enseignés de lui.

53 Après que les membres approuvés eurent été délivrés des cachots de Satan et conduits dans le temple, ils furent établis comme « serviteur fidèle et prudent » et devinrent une partie du serviteur élu. Or, c'est à cette classe que l'Eternel a transmis son témoignage qu'elle doit porter conformément à ses commandements. Christ Jésus ouvrit d'abord les yeux du « reste », puis il l'employa pour porter le témoignage à d'autres personnes et pour leur ouvrir ainsi les yeux.

54 Comme nous l'avons déjà vu, ce fut pendant la guerre mondiale que le peuple fidèle de Dieu fut lié et entravé par l'organisation de Satan, et que plus tard, en 1919, leurs liens furent rompus. Les textes suivants se rapportent par conséquent, selon toute vraisemblance, aux fidèles que le Seigneur approuva lors de sa venue dans le temple: « Et c'est un peuple pillé et dépouillé! On les a tous enchaînés dans des cavernes, plongés dans des cachots; ils ont été mis au pillage, et personne qui les délivre! Dépouillés, et personne qui dise: Restitue! Qui parmi vous prêtera l'oreille à ces choses? Qui voudra s'y rendre attentif et écouter à l'avenir? Qui a livré Jacob au pillage, et Israël aux pillards? N'est-ce pas l'Eternel? Nous avons péché contre lui. Ils n'ont point voulu marcher dans ses voies, et ils n'ont point écouté sa loi » (Es. 42: 22–24).

55 Ce furent les enfants de Dieu qui se trouvaient dans les ténèbres, entravés par l'organisation de Satan; Jéhovah se servit de son serviteur élu, Christ Jésus, pour les délivrer de la prison. Ensuite il leur dit: « Ainsi parle maintenant l'Eternel, qui t'a créé, ô Jacob! Celui qui t'a formé, ô Israël! Ne crains rien, car je te rachète [je te délivre de la prison]; je t'appelle par ton nom: tu es à moi! Ne crains rien, car je suis avec toi; je ramènerai de l'orient ta race, et je te rassemblerai de l'occident. Je dirai au septentrion [à Babylone]: Donné! Et au midi [à l'Egypte]: Ne retiens point! Fais venir mes fils des pays lointains, et mes filles de l'extrémité de la terre, tous ceux qui s'appellent de mon nom, et que j'ai créés pour ma gloire, que j'ai formés et que j'ai faits. Vous êtes mes témoins, dit l'Eternel, vous, et mon serviteur que j'ai choisi, afin que vous le sachiez, que vous me croyiez et compreniez que c'est moi: avant moi il n'a point été formé de Dieu, et après moi il n'y en aura point » (Es. 43: 1, 5–7, 10). Ainsi Dieu détermine définitivement ces captifs comme ceux qui sont devenus ses témoins.

56 La première classe de prisonniers qui furent délivrés est celle préfigurée par Mardochée et Naomi. Ceux-ci furent établis comme « serviteur fidèle et prudent », à qui le Seigneur a transmis tous les intérêts terrestres du royaume, et qui sont devenus les témoins de Jéhovah. Ils étaient captifs jusqu'en 1919, après quoi ils furent délivrés par le plus grand Cyrus, Christ Jésus, le serviteur élu de Jéhovah; puis ces délivrés devinrent une partie du serviteur. La classe de Mardochée et de Naomi ne constitue pas tous les captifs; il y en a encore d'autres, car il est écrit que la terre entière se trouve sous la domination du méchant. Parmi ces autres, citons la classe préfigurée par Ruth et Esther, qui, à son tour, est employée par le plus grand Cyrus pour délivrer d'autres personnes encore de la prison de Babylone. Toute cette œuvre doit être accomplie avant Harmaguédon, et tous ceux qui ne s'enfuient pas de Babylone et sauvent ainsi leur vie, seront exterminés et détruits avec Babylone (Jér. 51: 6). Quand le serviteur élu de Jéhovah, Christ Jésus, le plus grand Cyrus, fut envoyé pour régner, il chassa d'abord Satan et son organisation [Babylone] du ciel, puis il délivra la classe des captifs sur la terre. Il est écrit à ce sujet: « Ainsi parle l'Eternel à son oint, à Cyrus, qu'il tient par la main, pour terrasser les nations devant lui, et pour relâcher la ceinture des rois, pour lui ouvrir les portes, afin qu'elles ne soient plus fermées. C'est moi qui ai suscité Cyrus dans

ma justice, et j'aplanirai toutes ses voies; il rebâtira ma ville, et libérera mes captifs, sans rançon ni présents, dit l'Eternel des armées» (Es. 45: 1, 13).

57 Les faits visibles montrent, indubitablement, que les fidèles furent d'abord délivrés et devinrent membres de la classe du serviteur, et maintenant l'œuvre est en cours, qui tend à ouvrir les yeux de la « grande multitude » et à les délivrer de la prison. Ces vérités révélées à présent au peuple de Dieu doivent signifier que la destruction totale de Babylone est proche et que les captifs doivent maintenant s'enfuir, s'ils veulent sauver leur vie. Les témoins de Jéhovah ont le devoir de porter ces vérités à la connaissance des captifs, et ils ne peuvent se soustraire à cette obligation. L'Eternel l'a prescrit, et ils doivent obéir.

(A suivre)

Questions à étudier

§ 1. Que disent les Ecritures à propos de l'origine de la prophétie et à propos de son interprétation? Les efforts tendant à interpréter les prédictions étaient-ils méritoires et utiles?
§ 2. Dans quel cas une créature est-elle captive? Indiquez la raison de la captivité actuelle du genre humain.
§ 3. Montrez qui est le 'serviteur élu'.
§ 4. Quels sont les « captifs » mentionnés dans Esaïe 42: 7?
§ 5—9. A l'appui de textes bibliques et de faits appropriés dites si le juste peut être lié.
§ 10—12. Quand et dans quelles conditions, comme le montrent les faits, le Seigneur ne dédaigne-t-il pas ses captifs?
§ 13—18. De qui sont les paroles relatées dans le Psaume 79: 11? Expliquez pourquoi ils sont appelés « ceux qui vont périr »? Quel était le but de leur prière? Quand et comment y fut-il répondu?
§ 19—23. Pour qui furent données les paroles prophétiques dans le Psaume 102: 17, 18? Pourquoi sont-ils appelés les « misérables »? Quelle est donc la preuve que le « reste » fut captif un certain temps avant que la classe de Jonadab apparût?
§ 24—37. Montrez, à l'appui de textes bibliques et de faits a) que les paroles du Psaume 107: 8, 9 concernent la classe du serviteur fidèle; b) que les paroles du dixième verset décrivent clairement la situation qui fut jadis celle du fidèle peuple de Dieu; c) que même ceux de la classe du serviteur fidèle « s'étaient révoltés contre les paroles de Dieu, parce qu'ils avaient méprisé le conseil du Très-Haut ». Comment humilia-t-il leur cœur par la souffrance? Décrivez leur situation quand « ils succombèrent, et personne ne les secourut »?
§ 38—42. Indiquez la raison du fait que deux classes totalement différentes surgirent de l'état de choses précité. Quand et comment le Seigneur rompit-il leurs liens, les fit-il sortir des ténèbres et les délivra-t-il de la détresse?
§ 43, 44. Quel fut le chant des fidèles? A qui adressèrent-ils ainsi leurs louanges et leurs implorations, et pourquoi?
§ 45—48. Quand, comment et pourquoi l'Eternel brisa-t-il les portes d'airain, et rompit-il les verrous de fer? Faites l'application du verset 17. Les membres de la classe du serviteur fidèle adoptèrent-ils une attitude non-ambiguë à l'égard de l'organisation de Satan? Expliquez pourquoi ceux-ci ont été purifiés, alors que les autres « touchent jusqu'aux portes de la mort »?
§ 49—51. Indiquez l'accomplissement du verset 20. Quel est le droit et le privilège de ceux qui ont été ainsi rétablis?
§ 52—55. Quand et à qui s'applique Esaïe 42: 1? En ce qui concerne Esaïe 42: 6, 7 dites: qui est « la lumière des nations », et grâce à qui? Quand et comment les yeux aveugles ont-ils été ouverts et les captifs ainsi que ceux qui se trouvaient plongés dans les ténèbres ont-ils été délivrés? Expliquez comment ils ont été pillés et dépouillés, et tenus captifs. Pourquoi ont-ils été délivrés?
§ 56, 57. Montrez que l'instruction et la libération des captifs sont une œuvre qui se fait peu à peu et qui doit être terminée avant Harmaguédon. Quelle importance cela donne-t-il à la responsabilité de ceux qui sont délivrés?

(W. T. du 1er Septembre 1935)

Extrait de l'Annuaire

(Suite)

La Roumanie

La Roumanie est un autre pays où le clergé, notamment l'organisation catholique romaine, exerce sa domination. Il y a plusieurs années, la classe de «l'homme du péché » agissant en qualité de représentant particulier du diable, ruina temporairement l'œuvre en Roumanie. Cette œuvre a été réorganisée, cependant dans des conditions difficiles. Au cours de l'année (1933/34) les frères et sœurs tentèrent de reprendre l'œuvre du témoignage. L'ennemi arrêta et condamna en justice 107 frères et sœurs. Le directeur du bureau écrit ce qui suit:

Quelques juges semblent animés d'un sentiment plus conforme à la justice que dans d'autres pays, car toutes les instructions judiciaires dont nous étions l'objet furent finalement arrêtées. Dans de nombreux cas les juges entre eux-mêmes n'étaient pas d'accord; certains étaient hostiles à la vérité, alors que d'autres prirent parti pour Jéhovah, en faveur de la vérité.

En raison des grandes distances et des moyens de communications relativement défectueux, qui caractérisent ce pays, il fut difficile de créer une organisation fonctionnant de manière satisfaisante. Puis la plupart des frères et sœurs sont très pauvres en biens de ce monde et certains d'entre eux sont toujours des illettrés. Mais notre bureau fit tout ce qui lui était possible, et le Seigneur bénit nos efforts.

Un surplus de 12.649 heures fut consacré au service, et la diffusion de livres et de brochures augmenta de 43.156 exemplaires. Nous avons eu, en moyenne, 613 ouvriers d'assemblée et 6 pionniers qui obtinrent les résultats suivants: 43.079 heures, 113.594 livres et brochures; nous vendîmes, en outre, 375 bibles et testaments.

La Roumanie compte au total 113.594 livres et brochures. Les zélés fidèles en Roumanie progressent courageusement et publient joyeusement le message du royaume. L'Eternel aura des témoins en tous lieux, conformément à sa volonté, afin qu'ils avertissent le peuple au sujet des desseins divins et pour que les hommes de bonne volonté aient l'occasion de prendre position pour Jéhovah et pour son royaume.

La Suisse

Quand on considère la terre dans sa situation actuelle on constate mieux encore que Satan, le prince des ténèbres, est le dieu de ce monde, qu'il aveugle l'esprit des gens, afin que la lumière merveilleuse de l'évangile de Jésus-Christ, le principal témoin de Jéhovah, ne puisse pénétrer dans les cœurs. La Suisse est un pays dont la situation est unique et, en général, ses habitants sont tolérants dans presque tout. Néanmoins l'église catholique exerce une grande influence sur certaines parties de la Suisse. Le pays est divisé en 22 cantons dont quelques-uns sont presqu'exclusivement catholiques. Dans ces derniers cantons les fanatiques religieux exercent leur influence cruelle et se servent des agents de police pour atteindre leurs vilains desseins. Les Suisses ne manquent pas de rappeler que Guillaume Tell fut un champion de la liberté, mais Satan, avec ses machinations, attira bientôt le peuple dans un piège encore plus dangereux, et même un Guillaume Tell ne suffirait pas à le libérer de ses entraves. C'est Christ Jésus, le grand exécuteur des

volontés de Jéhovah, qui accomplira cette œuvre; il l'accomplira totalement à Harmaguédon.

Le bureau de l'Europe Centrale se trouve à Berne (Suisse). C'est ce bureau qui dirige l'œuvre dans certaines parties de l'Europe Centrale et Méridionale. Les frères et sœurs qui sont occupés dans ce bureau et dans l'imprimerie remplissent leur tâche avec zèle et se réjouissent des multiples bénédictions que le Seigneur accorda à l'œuvre au cours de l'année écoulée. C'est à Berne qu'ont été confectionnés outre les livres, les brochures et les périodiques, des appareils reproducteurs électriques, ainsi que des disques. Il s'agit, pour ces derniers, de disques en langue allemande, qui sont employés dans tout le territoire suisse. Il y a dans ce pays beaucoup de gens honnêtes et sincères dont une partie considérable prend position aux côtés du Seigneur et de son royaume et cherche ainsi un refuge pour l'époque de la grande tempête qui approche rapidement. Voici quelques extraits du rapport du directeur à Berne:

Un de nos collaborateurs mit à profit ses vacances pour offrir quelques-uns de nos écrits aux habitants de la petite localité de Seelisberg, qui jouit d'une situation merveilleuse au bord du lac des Quatre-Cantons. En cours de route il rencontra l'agent de police de la localité qui le mit aussitôt en état d'arrestation et le conduisit au chef-lieu du canton. Sans avoir subi un interrogatoire préalable, notre collaborateur fut jeté dans une cellule infecte. On ne lui donna que l'indispensable nourriture, et son incarcération dura un jour et une nuit. Une fête était célébrée le même soir dans la localité et notre collaborateur put entendre par la fenêtre de sa cellule les paroles d'un orateur qui glorifiait la liberté au pays de Guillaume Tell. Le lendemain, sans avoir pu encore présenter sa défense, il fut ramené dans son village natal où on voulut le faire admettre à l'asile des indigents. Finalement le cas fut examiné et élucidé; or, le canton qui se dit fièrement être le « berceau de la libre Helvétie » s'est déshonoré lui-même en agissant de la sorte. Le père de notre frère qui est mécanicien aux chemins de fer, ainsi que notre frère, portèrent plainte et un procès est en cours.

Plusieurs instances juridiques suisses ont rendu, ces temps derniers, des jugements très partiaux; elles s'efforcent toujours d'assimiler notre activité au colportage. Les frères et sœurs en question refusèrent cependant de payer une amende et préférèrent être incarcérés.

Un autre frère du Béthel qui demeura deux jours en prison à Berne dut partager sa cellule avec trois Chinois. Au cours de sa détention, le gardien de la prison apporta aux trois Chinois un livre illustré, dont l'écriture lui était inconnue, croyant que ses images pourraient les divertir. Or ce livre n'était autre que le « Photo-Drame de la Création » rédigé en langue arabe, et qui se trouve dans la bibliothèque de la prison.

On a l'impression que les autorités ont donné l'ordre de surveiller de plus près notre activité; on entend fréquemment des réflexions dans le genre de celle-ci: « Il faut mettre fin, sans plus tarder, à l'activité des Etudiants de la Bible, des Témoins de Jéhovah. » Mais le peuple de Dieu en Suisse, comme ailleurs, est décidé fermement à obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

Au cours de l'année nous avons intenté 51 procès dont les ⅔ se terminèrent en notre faveur.

Un magnifique témoignage a pu être rendu l'année dernière dans la plus grande partie de la Suisse. Ce petit pays compte 47 groupes organisés et, en moyenne, 800 ouvriers d'assemblées. 975 frères et sœurs participèrent à la semaine d'actions de grâce. L'harmonie règne partout et grâce aux bénédictions de l'Eternel, le résultat suivant fut atteint: 65.374 heures (une augmentation de 5872 heures sur le nombre de l'année précédente), 20.807 livres (une augmentation de 555 exemplaires), 258.309 brochures (une augmentation de 3582), 164.602 exemplaires de *L'Age d'Or* (une augmentation de 50.391) et 2026 nouveaux lecteurs de *L'Age d'Or*. Ces quantités ajoutées à celles des autres imprimés répandus autrement, donnent un total de 311.968.

Pendant l'hiver le «Drame de la Création» fut donné 15 fois. Les représentations attirèrent beaucoup de monde, notamment à Genève, Lausanne et Vevey. Ces représentations furent suivies de conférences au cours desquelles l'intérêt manifesté à l'égard de la vérité fut très vif. Un nombre appréciable de Jonadabs sont montés dans le char depuis cette action particulière.

Dans l'ensemble 107 conférences furent faites, réunissant une assistance de 22.567 personnes. Six assemblées régionales furent organisées et 1800 frères et sœurs y assistèrent. Deux directeurs régionaux furent en service.

L'assemblée générale à Bâle fut l'événement capital de l'année, ainsi d'ailleurs que la visite de frère Rutherford en Suisse. Le temps réservé aux préparatifs de ce congrès fut très limité; mais ce dernier fut néanmoins le plus important et le plus béni de tous les congrès tenus en ce pays.

Vendredi à midi 1500 frères et sœurs furent présents; le nombre s'accrut et atteignit près de 3000 le dimanche. Les frères et sœurs étaient venus de différents points de l'Europe, notamment d'Autriche, de Yougoslavie, de Roumanie, de Pologne, d'Allemagne, de la ville libre de Dantzig, de Hollande, de Belgique, de France, d'Espagne, et même du Canada et des Etats-Unis. Le fait de venir à Bâle constituait, notamment pour les frères et sœurs d'Allemagne et d'Autriche, un grand sacrifice. Plusieurs se virent refuser les passeports, mais ils franchirent néanmoins la frontière. Certains voyagèrent pendant plusieurs jours à bicyclette, d'autres effectuèrent le voyage en auto, en autocar et en chemin de fer, et d'autres encore marchaient de grandes distances pour assister à cette assemblée remarquable du peuple de Dieu. Environ 1000 frères et sœurs étaient venus d'Allemagne; ils furent très encouragés et bénis.

Frère Rutherford commenta l'article paru dans *La Tour de Garde* et intitulé « Ne craignez point! ». Une grande bannière portant cette même inscription était fixée au-dessus de la tribune. Cette bannière avait été préparée longtemps avant que nous eussions appris que frère Rutherford évoquerait ce sujet. Les yeux remplis de larmes de joie, les frères et sœurs répondirent aux paroles de consolation: « Oui, avec la grâce de Dieu, nous voulons demeurer fidèles, advienne ce qui voudra! »

La famille du Béthel

Elle compte à présent 70 frères et sœurs. Tous participèrent, au cours de l'année, au service missionnaire et obtinrent les résultats suivants: 6697 heures, 3930 livres, 25.327 brochures, 19.398 exemplaires de *L'Age d'Or* et 75 abonnements.

Abstraction faite de l'influence exercée en Suisse par le clergé, beaucoup de gens se déclarent incontestablement pour l'Eternel, en présence du fait que le jour n'est pas éloigné où il sera mis fin à l'influence du clergé et où ceux qui sont emprisonnés reconnaîtront leur privilège de se donner pleinement à Dieu et à son royaume.

Textes et commentaires

6 Décembre

« C'est pourquoi ne jugez de rien avant le temps, jusqu'à ce que vienne le Seigneur, qui mettra en lumière ce qui est caché dans les ténèbres, et qui manifestera les desseins des cœurs » (1 Cor. 4: 5).

Le Seigneur, le grand juge, est venu. C'est par conséquent le temps du jugement; aussi est-il logique que l'œuvre du « reste », en corrélation avec ce jugement, consiste à proclamer les jugements divins; c'est ainsi qu'ils prennent part au jugement. Le nom de Jéhovah doit être proclamé et sa vengeance annoncée, et c'est le fidèle « reste », dont il a fait son témoin, qui est autorisé à proclamer ces vérités. Le « reste » ne doit prononcer de jugement ni sur la culpabilité ni sur l'innocence d'une personne quelconque, mais il doit proclamer la loi ou les règles du jugement de Jéhovah; ces règles concernent aussi bien ceux qui se montrent obéissants, que ceux qui ne le sont pas. Les sentences de Jéhovah ont déjà été rédigées et ses saints, qui ont été rassemblés auprès de lui, sont chargés d'annoncer ces jugements. T 9/15/34.

7 Décembre

« Voyez quel amour le Père nous a témoigné, pour que nous soyons appelés enfants de Dieu! » (1 Jean 3: 1).

La nouvelle alliance, conclue avec Israël spirituel, ne suscite pas une postérité, mais un peuple pour le nom de Jéhovah, peuple dont il se sert comme de ses témoins; ceux qui sont entrés dans la nouvelle alliance et qui se révèlent fidèles sont accueillis par Jéhovah comme des enfants dans la maison royale des fils de Dieu, et ainsi ils deviennent, par adoption, une partie de la postérité d'Abraham. Ils ne sont ni la postérité de l'alliance abrahamique, ni celle de la nouvelle alliance. Ils sont la postérité ou les fils de Dieu. « Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu, et ce que nous serons n'a pas encore été manifesté, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est » (1 Jean 3: 2). Ce n'est pas l'alliance qui enfante la postérité, mais « l'épouse » de Dieu, c'est-à-dire son organisation; la vie procède de Jéhovah lui-même. T 10/1/35.

8 Décembre

« Gédéon arriva au Jourdain, et il le passa, lui et les trois cents hommes qui étaient avec lui, fatigués, mais poursuivant toujours » (Juges 8: 4).

Ce récit prophétique montre que même durant la bataille d'Harmaguédon, le « reste » sera au service du Très-Haut, quel que soit alors le genre du service. Le fidèle « reste » se compose de ceux qui «suivent l'Agneau partout où il va », et jusqu'à ce que les ennemis soient détruits jusqu'au dernier. Le Seigneur, dans sa miséricorde, fait participer le «reste» à ses hauts faits contre les troupes de l'armée de Satan. Tandis que la lutte fera rage, les fidèles serviteurs de l'Eternel chanteront sans doute ses louanges et celles de Christ. Ils ne cèderont pas à la lassitude corporelle, mais iront sans cesse de l'avant, quels que soient les efforts physiques qu'il leur faille fournir. L'armée terrestre du Seigneur paraîtra peut-être fatiguée ou épuisée, mais Christ Jésus mène le combat, et il ne connaît point la défaite. « Il ne brisera point le roseau cassé [qu'il paraît être encore] ». T 6/1/35.

9 Décembre

« Voici, je l'ai établi comme témoin auprès des peuples, comme chef et dominateur des peuples » (Es. 55: 4).

La promesse inconditionnelle de Dieu de bénir toutes les nations constitue l'alliance, car elle est la manifestation de sa volonté ou de ses desseins et doit être réalisée. Il accomplit ses desseins par sa « postérité promise », son 'serviteur élu', Christ Jésus. Comme celui-ci est devenu le chef, l'instructeur et le dominateur des hommes, il leur donne la connaissance, les dirige sur la bonne voie et leur commande ce qu'ils doivent faire, ils doivent lui obéir avant de pouvoir recevoir le don de la vie. Le gouvernement légitime ou le royaume repose sur les épaules de Christ, le grand Prince de la paix. Il est l'admirable Conseiller du peuple et le Père éternel, car il donne la vie à tous ceux qui lui obéissent (Es. 9: 5, 6). C'est pourquoi les paroles suivantes, à propos de Christ Jésus, sont écrites au profit du peuple: « Et les nations espéreront en son nom » (Matthieu 12: 21). T 10/15/34

10 Décembre

« Soyez fervents d'esprit. Servez le Seigneur. Ayez les mêmes sentiments les uns envers les autres » (Rom. 12: 11, 16).

Que tout membre aimant le Seigneur Dieu et le Seigneur Jésus-Christ s'efforce de servir le Seigneur et de proclamer son royaume. C'est le temps où doit être accomplie l'œuvre du témoignage. Il ne faut jamais oublier que l'ennemi est fermement décidé à détruire l'organisation terrestre de Dieu et que la protection divine ne sera donnée qu'aux fidèles. Cest pourquoi tous ceux qui font partie de l'organisation de Dieu doivent habiter et agir en paix et en harmonie. Que toutes les disputes et grogneries prennent fin! Celui qui cherche des fautes, des disputes et qui murmure sera sévèrement jugé par le Seigneur (Jude 15–21). Tous les membres de la classe du temple

doivent être en accord et en harmonie en Christ et entre eux, et ainsi vivre en paix. Quiconque prétend faire partie de la classe du temple, mais provoque des disputes et des divisions, démontre qu'il n'est pas dans le temple. T 11/15/34.

11 Décembre

« Les trois corps sonnèrent de la trompette, et brisèrent les cruches; ils saisirent de la main gauche les flambeaux ... et ils s'écrièrent: Epée pour l'Eternel et pour Gédéon! » (Juges 7: 20).

Jéhovah fit accomplir, par son armée invisible, ce que Gédéon et ses hommes n'auraient pu faire. La sonnerie des trompettes était un signal pour l'attaque commune et elle montre que l'armée invisible de Dieu entrerait immédiatement en action pour protéger ses guerriers visibles. Le temps est venu maintenant de répandre la lumière de la parole de Jéhovah, annonciatrice de ses desseins. Les témoins de Jéhovah doivent le faire quand ils sont traînés devant l'organisation de l'ennemi, devant les tribunaux, les commissions gouvernementales et les corps législatifs; ils doivent toujours répandre la lumière de la vérité. Les témoins de Jéhovah ne peuvent pas garder le silence à présent et en même temps être fidèles à Dieu. Ils doivent continuer à sonner avec éclat de leurs trompettes et brandir leurs flambeaux. T 5/15/35.

12 Décembre

« Que nul de vous, en effet, ne souffre comme ... malfaiteur, ou comme s'ingérant dans les affaires d'autrui» (1 Pierre 4: 15).

Ceux qui s'érigent en censeurs spirituels de leurs frères sont eux-mêmes dans la détresse et l'embarras pour avoir négligé d'observer la parole de l'Eternel. La loi immuable de Jéhovah exige que la classe du temple « pratique la justice », c'est-à-dire que chacun de ses membres agisse loyalement envers ses frères en particulier; qu'il « aime la miséricorde », c'est-à-dire écarte tout désir de nuire à son prochain ou de lui infliger un châtiment, mais cherche au contraire à porter secours à ceux qui sollicitent une aide; qu'il « marche humblement avec Dieu », c'est-à-dire obéisse à Jéhovah et soit entièrement dévoué à la cause de la justice. La loi de Dieu exige donc que l'on se laisse uniquement guider par les Ecritures et que chacun se conforme à ses prescriptions. T 12/15/34.

13 Décembre

« Il frappa tous les premiers-nés en Egypte, les prémices de la force sous les tentes de Cham. Il fit partir son peuple comme des brebis » (Psaume 78: 51, 52).

Les premiers-nés des Egyptiens symbolisent donc tous les enfants de Satan, c'est-à-dire les membres de son organisation terrestre qui sont les « prémices de sa force », autrement dit les chefs religieux, commerciaux et politiques. En Egypte, les premiers-nés de chaque partie de l'organisation de Satan furent tués, et par là sont visés symboliquement « l'homme du péché », les forces de police, et tous ceux qui mettent leur activité au service des machinations de Satan. Celui-ci mène aujourd'hui la lutte contre le « reste » fidèle de Jéhovah et le détruirait, s'il ne bénéficiait de la puissante protection du Très-Haut, en récompense de son obéissance aux commandements de Dieu, transmis à ses témoins dévoués, par Christ Jésus, le Moïse plus grand (Actes 3: 23). T 4/1/34.

14 Décembre

« Zébach et Tsalmunna dirent: Lève-toi toi-même, et tue-nous! car tel est l'homme, telle est sa force. Et Gédéon se leva, et tua Zébach et Tsalmunna » (Juges 8: 21).

Gédéon était le plus proche parent de ses frères assassinés, et c'est pourquoi le devoir lui incombait d'abattre ces meurtriers. Par le massacre de ces deux hommes, Gédéon représente Christ Jésus, le vengeur du sang, accomplissant la tâche dont l'a chargé Jéhovah et répondant au cri de ceux qui furent massacrés en raison de leur fidélité à la parole divine (Apoc. 6: 10). « Et Dieu ne fera-t-il pas justice à ses élus, qui crient à lui, jour et nuit, et tardera-t-il à leur égard? Je vous le dis, il leur fera promptement justice » (Luc. 18: 7, 8). Ces déclarations sont en pleine harmonie avec la prière formulée aujourd'hui par le « reste », sur l'ordre de Dieu et au sujet de ses ennemis: «Traite-les comme Madian ... Traite leurs chefs comme Oreb et Zeeb, et tous leurs princes comme Zébach et Tsalmunna! (Ps. 83: 10, 12, 13). T 6/1/35.

15 Décembre

« C'est lui qui délivre et qui sauve, qui opère des signes et des prodiges dans les cieux et sur la terre. C'est lui qui a délivré Daniel de la puissance des lions » (Dan. 6: 27).

Jéhovah a révélé à ses fidèles témoins la signification des deux grands « signes », c'est-à-dire l'organisation de Satan et l'organisation de Jéhovah, et à Harmaguédon Dieu démontrera à tous que ces signes sont véridiques. Jéhovah a opéré ces signes et prodiges sur la terre en employant le « reste » et, au temps qu'il a fixé, ces fidèles seront également proclamés comme ayant été des témoins véritables. La délivrance de Daniel de la fosse aux lions prophétise la délivrance du « reste » de la loi cruelle et injuste et leur protection contre les dévastations qui viendront sur la terre pendant la bataille d'Harmaguédon. L'existence du « reste », après la destruction des iniques à Harmaguédon, prouvera qu'il n'a été gardé sur la terre que par la puissance et la grâce du Dieu tout-puissant; ce sera une réhabilitation du nom et de la puissance de Jéhovah et toute la création devra alors reconnaître que Jéhovah est le Dieu tout-puissant. T 3/15/35.

16 Décembre

« Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après ces jours-là, dit l'Eternel: je ... serai leur Dieu, et ils seront mon peuple » (Jérémie 31: 33).

Lorsque Jéhovah dit à ceux qui sont dans l'alliance: « Je serai leur Dieu », cela signifie manifestement qu'il ne tolérera aucun faux gouvernant; c'est pour cette raison que ne doit être célébrée aucune cérémonie par laquelle l'honneur, la gloire et l'adoration sont

offerts aux créatures, car c'est « le péché de Samarie ». Il faut mettre fin définitivement à toutes les formalités qui ne servent qu'à des fins de représentation. L'honneur et la gloire doivent être consacrés à Jéhovah, car c'est à lui qu'ils sont dûs (Ps. 96:8). Ceux qui sont dans le temple peuvent aisément constater que cette œuvre consistant à écrire la loi de Dieu dans les cœurs, au dedans de son peuple, a été précisément l'œuvre que le Seigneur a accomplie en eux, en les préparant à être ses témoins; et c'est là encore une preuve que la nouvelle alliance se rapporte uniquement à Israël spirituel. T 7/15/34.

17 Décembre

« Notre capacité, au contraire, vient de Dieu. Il nous a aussi rendus capables d'être ministres d'une nouvelle alliance » (2 Cor. 3:5,6).

Pourquoi ceux-ci ont-ils été rendus capables d'être ministres de la nouvelle alliance? Ainsi que l'explique ailleurs le même apôtre, ils l'ont été manifestement dans le but suivant: « Pour le perfectionnement des saints ... jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi » (Eph. 4:11–13). C'est là l'œuvre qui consiste à choisir un peuple pour son nom, et cette œuvre est accomplie par la nouvelle alliance. Les services rendus par l'apôtre Paul à l'Eglise montrèrent qu'il était un de ces capables ministres de la nouvelle alliance. Mais aucun des enfants engendrés de l'esprit et consacrés à Dieu ne peut être considéré comme ministre capable de la nouvelle alliance, avant qu'il n'ait atteint la maturité en Christ, c'est-à-dire avant qu'il ne soit devenu effectivement un ancien, sans que cette élection soit uniquement le fait de ses semblables. Lorsque tous sont unis en Christ, ils sont tous en réalité des anciens. T 8/1/34.

18 Décembre

« Dieu... n'a pas épargné l'ancien monde, mais il a sauvé Noé, lui huitième, ce prédicateur de la justice, lorsqu'il fit venir le déluge sur un monde d'impies » (2 Pierre 2:4,5).

Noé, le témoin de Dieu, « le prédicateur de la justice », préfigurait le fidèle « reste » actuellement sur la terre. Et les personnes qui se trouvaient avec Noé dans l'arche préfiguraient la classe de Jonadab qui s'est alliée à l'organisation de Dieu et qui a reçu la promesse d'être épargnée au jour de la colère de l'Eternel, si elle observe les conditions fixées par le Très-Haut. Ces conditions sont de s'unir à l'organisation de Jéhovah, de servir fidèlement Dieu, de travailler de concert avec ses témoins et de refuser tout compromis avec le monde. Toute tentative de demeurer dans l'organisation ou dans le « char » divin et de frayer en même temps avec le monde mauvais, quand ce serait même dans le désir insensé de l'améliorer, est vouée au désastre. T 12/15/34.

19 Décembre

« Quand Christ, votre vie, paraîtra, alors vous paraîtrez aussi avec lui dans la gloire » (Col. 3:4).

Christ Jésus est apparu dans le temple et a rassemblé auprès de lui les saints de Jéhovah. C'est dans le temple que Christ Jésus enseigne ses membres, et il les envoie pour qu'ils reflètent sa gloire. Les anges du Seigneur ont rassemblé et expulsé ceux qui se complaisent dans l'iniquité; le Seigneur a recouvert les fidèles du manteau de la justice et les a envoyés comme ses témoins, pour qu'ils rayonnent par le reflet de sa gloire; et voici que ces paroles ont trouvé leur accomplissement: « Alors les justes resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur Père » (Matth. 13:43). Cette gloire n'est conférée qu'aux témoins de Jéhovah, qui ont été faits une partie du serviteur élu. Comme fidèles témoins ils conservent leur intégrité envers lui, et c'est pourquoi les injures qui accablèrent Christ Jésus sont également leur lot, et il sont combattus et persécutés (Rom. 15:3). T 8/15/34.

20 Décembre

« Les hommes d'Israël dirent à Gédéon: Domine sur nous... Gédéon leur dit: Je ne dominerai point sur vous... c'est l'Eternel qui dominera sur vous » (Juges 8:22,23).

Gédéon ne pouvait accepter le pouvoir des mains du peuple, de même que Christ Jésus n'est point un opportuniste qui chercherait à tirer parti de la victoire d'Harmaguédon et de la gloire qui en résultera, pour se faire donner par le peuple honneur et pouvoir. C'est Jéhovah qui est le Roi éternel et, par conséquent, le dominateur suprême. En 1914 Jéhovah installa son Roi sur son trône; il le chargea de régner. Aussi la première œuvre de Christ fut-elle l'expulsion de l'ennemi du ciel. La réhabilitation du nom du Très-Haut doit s'accomplir avant que commence le règne millénaire de Christ et de ses saints. La tâche la plus importante de l'œuvre symbolique de Gédéon fut l'expulsion des Madianites qui préfigure la destruction de l'organisation de Satan et qui constitue une réhabilitation du nom du Très-Haut. Et le refus de Gédéon d'accepter la dignité royale préfigure, de son côté, la fidélité de Christ Jésus. T 6/1/35.

21 Décembre

« Aussitôt Belschatsar donna des ordres, et l'on revêtit Daniel de pourpre... on publia qu'il aurait la troisième place dans le gouvernement du royaume. Cette même nuit, Belschatsar, roi des Chaldéens, fut tué » (Dan. 5:29,30).

Lors de la chute définitive de Babylone, l'organisation de Satan, y compris la « chrétienté », la hiérarchie des gouvernants du monde s'établira comme suit: Le gouvernant suprême sera Jéhovah; puis viendra Jésus-Christ et en troisième lieu les membres du corps de Christ, la classe du « serviteur fidèle et prudent » que préfigurait Daniel. L'écriture est déjà apparue sur la muraille de la « chrétienté » et la fin de celle-ci est décidée. Il est absolument certain que la postérité de Satan, c'est-à-dire ceux qui gouvernent maintenant le monde, sera exterminée. La Bible ne révèle pas par qui Belschatsar fut tué. Toutefois ce fut l'agent de Jéhovah qui le tua; c'est pourquoi cela préfigure l'œuvre qu'accomplira l'exécuteur des jugements de Jéhovah, Christ Jésus, qui exécutera la sentence divine déjà écrite contre l'organisation de Satan.
T 2/15/35.